



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Chiffres de la délinquance

---

**HAUTES-ALPES**

**Bilan 2020  
Orientations 2021**

# Bilan 2020

**-15%**

**Des faits en zone police**

**-5%**

**Des faits en zone gendarmerie**

Le département des Hautes-Alpes est connu pour une délinquance **limitée et diffuse**. L'année 2020 a été marquée par l'intensification de **la lutte contre les stupéfiants**, mais aussi par les conséquences probables de la crise sanitaire, avec une hausse des faits de **violences intra-familiales** et des **escroqueries sur Internet**.

## ZONE GENDARMERIE

La délinquance globale reste relativement stable, avec 3 242 faits pour l'année 2020 (-5%) et un même niveau de gardes à vues : 300.

**1 122 cambriolages** constatés en 2020, soit - 25,8%

**206 faits de violences intra-familiales**, soit + 23,3%, dont 149 affaires de violences conjugales.

**504 arnaques et escroqueries en ligne**, soit + 20,6 % (mails frauduleux, site de vente en ligne, etc.)



**462 procédures liées aux trafics de stupéfiants**, avec 57 kilogrammes détruits et 80 000 € d'avoirs criminels saisis.

## ZONE POLICE

Dans les zones urbaines de Gap et de Briançon, la délinquance globale a diminué de 15,61 %, soit 400 faits de moins qu'en 2019 : 2 522 faits en 2020.

**11 faits de vols avec violence**, soit - 62 %

**133 faits de vols avec effraction**, soit - 35 %

# Bilan 2020



**+8% des faits de violences intra-familiales**



**432 infractions économiques et financières**, soit +36,5 %



**410 procédures liées aux trafics de stupéfiants**, soit une hausse de 200% des affaires de trafics, +255% d'affaires liées aux revendeurs et +80% d'affaires liées aux consommateurs.

“

*En 2020, la Direction départementale de la sécurité publique des Hautes-Alpes a procédé à **1 650 contrôles routiers**, soit entre 4 et 5 par jour sur Gap et Briançon. Nous avons eu 16 accidents de moins qu'en 2019 et aucun tué sur les routes », Commissaire Joël-Patrick TERRY, Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Hautes-Alpes.*



## LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Les services de la Police aux Frontières ont réalisé **1 442 non-admissions en 2020**, contre 1 543 en 2019. Une forte baisse a été constatée entre février et avril lors du premier confinement. **98 mineurs non accompagnés** ont été remis aux services du Département, contre 299 en 2019.

La lutte contre l'immigration irrégulière passe également par l'interpellation des passeurs, afin de déstabiliser les réseaux de trafics d'êtres humaines. **73 passeurs ont été interpellés en 2020**, soit bien plus qu'en 2019 (30 interpellations).

## DOUANES

**61 affaires en 2020 :**



- 37 saisies de stupéfiants
- 13 saisies de tabac
- 4 saisies d'armes
- 3 conduites sans permis, sans assurance ou en état d'ivresse
- 2 barrages forcés
- 2 entrées illégales sur le territoire national

# Bilan 2020

## SÉCURITÉ ROUTIERE



Il est à noter, en 2020, une forte diminution du nombre de décès sur les routes : **- 83%**

### 3 tués sur les routes en 2020



18 en 2019

Les accidents impliquant des véhicules restent majoritaires, mais la proportion des deux roues motorisés, des cyclistes et des piétons est notable.



65%



16%



10%



7%



2%

Concernant les victimes graves, on observe une augmentation de la part des 25-44 ans par rapport à 2019 (de 24 % à 37 %). Les + de 65 ans représentant 21 % des victimes graves.



### Les causes présumées d'accidents :

- Inattention, distance de sécurité, imprudence : 29%
- Refus de priorité : 18%
- Vitesse : 16%
- Perte de contrôle, dépassement dangereux : 14%
- Alcool : 12%
- Malaise, somnolence : 5%
- Stupéfiants : 3%



*« En 2020, le groupement de gendarmerie départementale des Hautes-Alpes a effectué **2 017 verbalisations pour excès de vitesse, 1 082 verbalisations pour usage du téléphone au volant et 617 verbalisations pour conduite sous alcoolémie**. La vigilance ne doit pas baisser et les efforts de prévention et de répression seront accentués en 2021 », Colonel Lionel BOUNEOU, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale des Hautes-Alpes.*

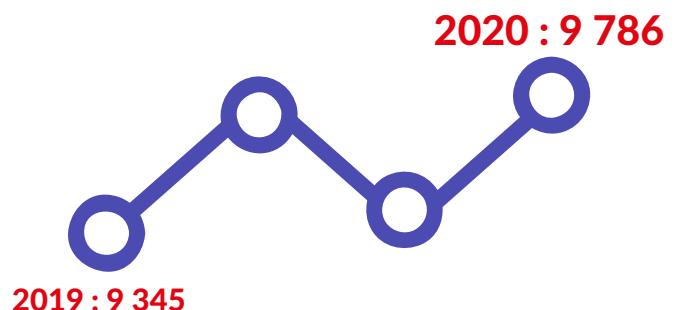


# Bilan 2020

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE

Malgré la crise sanitaire qui a impacté le fonctionnement du tribunal judiciaire de Gap, l'activité du parquet de Gap a encore augmenté en 2020.

### Le nombre de procédures reçues au parquet de Gap >



« Si la délinquance en 2020 a été contenue, voire a reculé par rapport à l'année dernière sur l'arrondissement judiciaire de Gap, le nombre de mis en cause est resté quasiment équivalent à l'année précédente et le nombre de gardes à vue a augmenté passant de 392 en 2019 à **415 en 2020**, ce qui démontre d'une part une aggravation certaine des faits de délinquance et d'autre part une répression accrue », Florent CROUHY, Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Gap.



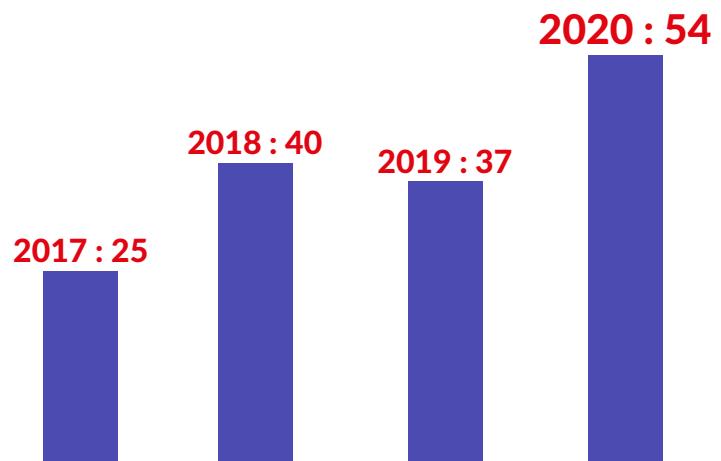
### Le nombre d'affaires poursuivables



Ces évolutions s'expliquent essentiellement par l'augmentation du nombre de violences, le démantèlement de trafics de stupéfiants et l'augmentation sensible d'interpellations

de « passeurs » jugés le plus souvent en comparution immédiate, mais aussi par un choix de politique pénale.

### Le nombre de comparutions immédiates



Si le tribunal judiciaire de Gap a rendu moins de jugements correctionnels cette année, ce sont des faits plus graves qui ont été présentés par le parquet à la juridiction de jugement. En effet, le quantum moyen ferme est passé de 8,3 mois en 2019 à **9,5 mois en 2020** (+15 %) et le nombre d'années d'emprisonnement ferme prononcées par le tribunal correctionnel a été de **153 ans en 2020** contre 145 ans en 2019 (+5%). Enfin, le nombre d'écroués a augmenté passant de 120 en 2019 à **153 en 2020**.

# Orientations 2021



« Bien que la délinquance ne soit pas comparable à de grandes zones denses, il y a des enjeux essentiels dans les Hautes-Alpes en matière de lutte contre les violences intra-familiales, les atteintes aux biens, la lutte contre l'immigration irrégulière, l'insécurité routière et de plus en plus en matière d'escroqueries sur Internet. L'ensemble des services de l'Etat seront mobilisés sur ces priorités », Martine CLAVEL, Préfète des Hautes-Alpes.

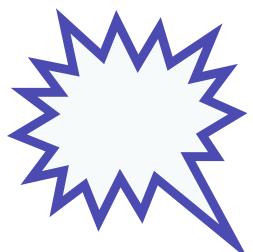
”



## Lutte contre l'insécurité routière :

Renforcer les contrôles coordonnés entre les forces de police et de gendarmerie et mettre en place des contrôles conjoints.

Sensibiliser un public plus large, avec des opérations de prévention plus percutantes, tout en concentrant l'action sur les publics vulnérables (piétons, cyclistes, usagers des deux-roues motorisées).



## Lutte contre les violences intra-familiales :

Intensifier l'usage des dispositifs de protection (bracelets anti-rapprochement, Téléphone Grave Danger, etc.).

Accélérer la prise en charge des plaintes et mains courantes, avec enquête systématique.

Lutter contre les violences, le harcèlement et le cyber-harcèlement.



## Lutte contre les trafics de stupéfiants :

Actions coordonnées d'enquête pour mettre à jour des trafics sur l'ensemble du territoire, grâce à la récente création de la Cellule de Renseignement Opérationnel Sur les Stupéfiants (CROSS) sur le département afin de mieux coordonner les différents services (Gendarmerie, Police, Douanes, Police aux Frontières).

Présence renforcée dans les secteurs subissant des troubles à l'ordre public liés aux réseaux.



## Une sécurité du quotidien :

Conserver une présence active sur le terrain, à la rencontre de la population, des commerçants, des entrepreneurs.

Animer la relation avec les élus.

Se coordonner avec les polices municipales.